

DECRET N° 2011-504 DU 27 JUILLET 2011

Chargeant Monsieur **Benoît Assouan Comlan DEGLA**, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes, de l'intérim de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale pour compter du dimanche 24 juillet 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret n° 2011 – 500 du 11 Juillet 2011 portant composition du Gouvernement.
- Vu** le Décret n° 2011-501 du 25 Juillet 2011 Chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social de l'intérim du Chef de l'Etat.

DECRETE

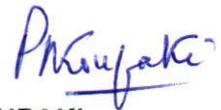
Article 1^{er} : Pour compter du dimanche 24 juillet 2011 Monsieur **Benoît Assouan Comlan DEGLA**, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes, est chargé de l'intérim de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 Juillet 2011

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent et P.O

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques
Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI